COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

du Mardi 02 juin 2020 à 19 h 15

Sous la Présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire

L'an deux mille vingt et le deux du mois de juin, à dix neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huit clos, au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à l'espace Jean-Nayrou (compte-tenu du contexte sanitaire actuel), sous la présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire de la commune.

PRÉSENTS : Juliane Boistel, Denis Cambus, Fabien Carrère, Laëtitia Cortolezzis, Emmanuel Dupuy, Sandrine Dupuy, Liliane Eychenne, Roger Eychenne, Guillaume Lazerges, Ludovic Mazières, Alain Metge, Isabelle Ottria, Christophe Pillon, Thierry Pros et Danièle Vigneaux

ÉTAIENT EXCUSÉS :
ABSENTS

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. **Juliane BOISTEL** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

- Approbation

  Monsieur le maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du samedi 23 mai 2020

  VOTE : Pour à l'unanimité

Pour information

1) : rencontre avec Madame SUTRA du trésor Public + réunion de la commission administration/finances du 01/06/2020. Des documents de synthèse des finances de la commune ont été présentés et vont être partagés à l'ensemble du conseil. Synthèse des échanges.

2) : pilotage des équipes techniques : Emmanuel Dupuy et Thierry PROS assurent en binôme cette mission. Point sur le fauchage des routes. Une réunion hebdomadaire avec le chef d'équipe et les deux élus en charge est mise en place. La première aura lieu demain 17H30

Question sur la priorisation du chemin de Pissé/le couvent

Alerte/remarque Denis Cambus/Guillaume Lazerges : Nécessité de la priorisation des actions de la mairie. Les actions et tâches devant être menées, doivent être priorisées.

Isabelle Ottria se propose en relais également, sur la tenue des réunions hebdomadaires.

3) : Point sur la commission traverse. Réunion ce matin avec le département et le cabinet 2AU. Chemin du Roy : à la charge du CD. Faubourg Sainte Croix 75% à la charge de la commune. Possible retard de programmation. Démarrage des travaux possible en décembre pour reporter le paiement des factures. Objectif : réussir à finaliser avant l'été 2021. Besoin de dialogue et de vision plus claire sur le budget 2020 pour éclairer les possibilités d'emprunts. Yves Micas préconise de ne pas emprunter de façon supplémentaire pour 2020. L'annuité pour 2021 va baisser (pour 2 à 3 ans)

Prochaine commission finances/administration : lundi 8 juin 2020

Création du comité consultatif Marché

Présentation de la proposition par le maire. Echange autour de la composition et des sièges de ce comité.
Proposition : 1 président, 3 élus, 3 commerçants, 3 habitants + l'employée régisseuse.
Isabelle OTTRIA se propose comme présidente, Sandrine Dupuy, Roger Eychenne et Liliane Eychenne se proposent pour les sièges d'élus.

Création de la page facebook de la mairie

Présentation : lancement de la page Facebook. Concernant sa ligne éditoriale, trois types de sujets sont aujourd'hui proposés pour alimenter cette page :

- Des informations issues de la municipalité : concernant les services à la population, l'activité de la commune et de ses services publics, des alertes et informations pour les habitants
- Des informations utiles pour les habitants, en provenance d'autres structures publiques/parapubliques compétentes : Communauté de communes, département, Région, Préfecture, PNR…
- Des informations « calendaires » : relai des événements locaux, animations culturelles, sportives, associatives…

Lancement du travail de refonte du site internet

Information : lancement du travail d'analyse du site actuel et d'identification des besoins en communication afin d'aller vers une refonte de site internet.

Création et lancement du système de télé-alerte

- Présentation et échange autour du dispositif de télé-alerte à mettre en place. Le travail de constitution d'une base de données Habitants est en cours (cf distribution de masques). Le travail d'identification des thématiques d'informations/alerte doit être entrepris, ainsi qu'un travail d'étude des possibilités d'outils de fonctionnement (outil de gestion de mailing, achat groupé de SMS etc…) La commission Communication travaillera ce sujet.

Proposition : Création d'un comité consultatif par projet porté par les commissions ?

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 00.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

MAIRIE de LA BASTIDE-DE-SÉROU (Ariège)